



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGEMENT N° 587-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 587 ÉDICTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le projet de *Règlement numéro 587-1 modifiant le Règlement n° 587 édictant un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* aux endroits suivants, et ce, en date du 16 janvier 2026 :

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le projet de *Règlement n° 587-1 modifiant le Règlement n° 587 édictant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* sur le site Internet de la Municipalité le 16 janvier 2026.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

Date